

Document: EB 2007/91/INF.10
Date: 12 septembre 2007
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Conseil d'administration — Quatre-vingt-onzième session
Rome, 11-12 septembre 2007

Pour: **Information**

Résumé des propositions de projet, programme et don examinées par le Conseil d'administration

Propositions de projet/programme

1. Les propositions de projet/programme ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-onzième session et sont conformes au Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) du Fonds, récemment entériné.

A. Afrique de l'Ouest et du Centre

Gabon: Projet de développement agricole et rural

(EB 2007/91/R.17+Corr.1) (désormais EB 2007/91/R.17/Rev.1)

2. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 3,8 millions de DTS et un don de 200 000 DTS à la République du Gabon afin de financer le Projet de développement agricole et rural. L'Administrateur pour le Cameroun a exprimé son appui sans réserve à la conception de ce projet tout en recommandant que l'allocation pour le Gabon dans le cadre du système d'allocation fondé sur la performance soit augmentée pour les projets à venir. La Division Afrique de l'ouest et du centre et le chargé de programme de pays ont présenté des réponses écrites à plusieurs autres questions soulevées par l'Administrateur pour le Japon avant la réunion, à savoir: i) le renforcement de la coordination entre les marchés et les réseaux; ii) la production de nouvelles denrées durant les périodes creuses; et iii) la garantie de durabilité des activités après la clôture du projet.

Guinée: Projet d'appui aux communautés villageoises – Phase II

(EB 2007/91/R.18/Rev.1+Corr.1) (désormais EB 2007/91/R.18/Rev.2)

3. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 6,6 millions de DTS à la République de Guinée afin de financer la deuxième phase du Projet d'appui aux communautés villageoises. L'Administrateur pour la France a exprimé l'appui sans réserve de son pays concernant ce projet, notant que ce dernier a pour finalité le renforcement de la gouvernance locale dans le cadre du processus de décentralisation. Il a déclaré que la France souhaitait cofinancer le projet une fois que la Guinée aura atteint le point d'achèvement prévu dans le cadre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. En outre, concernant les cofinanceurs potentiels, il a insisté sur la nécessité d'étudier la possibilité de forger des partenariats avec des sociétés minières.

Guinée-Bissau: Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire

(EB 2007/91/R.19/Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.19/Rev.1)

4. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un don de 3,1 millions de DTS à la République de Guinée-Bissau afin de contribuer au financement du Projet de réhabilitation rurale et de développement communautaire. Des éclaircissements ont été fournis durant la session concernant les enseignements tirés de projets antérieurs du FIDA, la situation politique et la nécessité de mettre en place des organisations paysannes à assise communautaire, première étape sur la voie de la décentralisation. L'accent a également été mis sur l'importance d'une supervision forte et sur le fait que le projet ferait l'objet d'une supervision directe. Par ailleurs, il a été signalé que la plupart des éclaircissements demandés étaient liés à la nature concise du rapport du Président et que la plupart des points soulevés étaient abordés dans le rapport de préévaluation (y compris un cadre de résultats détaillé). Le Conseil d'administration a été informé que la Division Afrique de l'ouest et du centre et le chargé de programme de pays avaient également transmis, avant la réunion, des commentaires écrits à l'Administrateur pour la France.

B. Afrique orientale et australe

Lesotho: Programme d'intermédiation financière rurale

(EB 2007/91/R.21+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.21/Rev.1)

5. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 2,85 millions de DTS et un don du même montant au Royaume du Lesotho afin de financer le Programme d'intermédiation financière rurale. Le programme tentera d'améliorer l'accès des ruraux pauvres à des services financiers de qualité grâce à la création d'institutions financières à caractère associatif, à l'élargissement du champ d'action des institutions financières formelles et au renforcement de leurs liens avec des institutions informelles et semi-formelles dans un environnement plus favorable. Le Conseil d'administration a mis l'accent sur l'importance d'un cadre de résultats quantitatifs et sur la nécessité de constituer des données et objectifs de référence.

Ouganda: Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires

(EB 2007/91/R.22)

6. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 9,95 millions de DTS, à des conditions particulièrement favorables, à la République de l'Ouganda au titre de la contribution du FIDA au financement du Programme d'amélioration des infrastructures agricoles communautaires. L'accent a été mis sur le fait que ce programme appuierait, pour le secteur agricole, le développement d'infrastructures destinées à promouvoir l'ajout de valeur et la commercialisation dans 26 districts parmi les plus pauvres du pays. Le Conseil d'administration a félicité le FIDA pour le cofinancement de ce programme avec la Banque africaine de développement et a porté une appréciation positive tant sur le cadre de résultats quantitatifs que sur la conception du programme au sein du processus d'harmonisation en cours au niveau national. De plus, il a préconisé une étroite collaboration entre le FIDA et la Banque africaine de développement durant la période d'exécution ainsi qu'un suivi visant à garantir l'allocation, par le Gouvernement, des fonds nécessaires à l'entretien du réseau routier en milieu rural.

C. Asie et Pacifique

Bangladesh: Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois

(EB 2007/91/R.23)

7. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 23,15 millions de DTS à la République populaire du Bangladesh pour le Projet relatif au financement du développement des entreprises et de la création d'emplois. Tout en approuvant le projet, l'Administrateur pour la France a souhaité savoir pourquoi les taux d'intérêt pour les particuliers étaient aussi élevés au Bangladesh. Les précisions suivantes ont été fournies: i) la politique du FIDA préconise la non-ingérence dans la fixation des taux d'intérêt; ii) le taux d'intérêt pour les particuliers pratiqué au Bangladesh – 12,5% – est déjà parmi les plus bas au monde; iii) le groupe local de donateurs dans le domaine de la microfinance a lui aussi convenu d'insister pour la fixation de taux d'intérêt inférieurs; et enfin iv) il est probable que des taux d'intérêt inférieurs ne feraient que réduire ultérieurement l'accès des ménages les plus pauvres au crédit du fait des difficultés accrues auxquelles les institutions de microfinancement se trouveraient confrontées pour atteindre le seuil de rentabilité.

Maldives: Programme de diversification de la pêche et de l'agriculture

(EB 2007/91/R.24)

8. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 2,35 millions de DTS à la République des Maldives en appui au Programme de diversification de la pêche et

de l'agriculture. Il a noté le rôle important que le secteur privé devait jouer en référence à la mise en place de processus d'ajout de valeur dans une optique d'amélioration des techniques traditionnelles de production. Il a apprécié la flexibilité de la conception, permettant l'adaptation du programme aux conditions du marché et donc garantissant sa viabilité en dépit des vulnérabilités et difficultés propres aux États insulaires, comme les Maldives.

Pakistan: Programme de renforcement du microfinancement durable (EB 2007/91/R.25+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.25/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 22,85 millions de DTS à la République islamique du Pakistan pour le Programme de renforcement du microfinancement durable. Tout en approuvant le programme, l'Administrateur pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord et l'Administrateur pour les Pays-Bas ont demandé des éclaircissements concernant: i) le degré d'alignement sur la politique nationale de microfinancement; ii) la stratégie d'harmonisation avec d'autres programmes de microfinancement dans ce secteur; et iii) l'ampleur de la mobilisation de fonds prévue dans le cadre du programme. Il a été expliqué que le programme était la suite logique des récents amendements de la politique nationale de microfinancement et que sa conception avait, dès le départ, fait l'objet de discussions avec le gouverneur de la Banque nationale du Pakistan – l'organisme responsable de la régulation et de la supervision de ce secteur. De plus, la conception finale ayant été discutée et approuvée par les plus hautes autorités gouvernementales, l'alignement politique et l'appropriation nationale sont indubitables. Au plan de l'harmonisation, il a été précisé que le FIDA a pris part à toutes les réunions du groupe local de donateurs pour le microfinancement, actuellement présidé par l'Agence des États-Unis pour le développement international. Ce groupe a proposé un mécanisme d'harmonisation et de partage des savoirs entre tous les donateurs actifs dans ce domaine. Le FIDA continuera à interagir étroitement avec les donateurs par l'intermédiaire de ce groupe, ainsi que bilatéralement, afin de garantir la parfaite harmonisation du programme avec d'autres programmes majeurs dans ce secteur. Enfin, concernant la mobilisation de fonds sur le marché prévue dans le cadre du programme, il a été expliqué que l'estimation avait été délibérément raisonnable, essentiellement compte tenu du fait que la plupart des institutions financières commerciales accorderont pour la première fois des prêts aux institutions de microfinancement, d'où une mobilisation de ressources probablement limitée sur les prêts initiaux. Au fur et à mesure du développement des relations et de la familiarisation des banques commerciales avec les institutions de microfinancement, cette mobilisation devrait s'accroître sensiblement.

D. Amérique latine et Caraïbes

El Salvador: Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral

(EB 2007/91/R.26+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.26/Rev.1)

10. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 9,50 millions de DTS à la République d'El Salvador afin de contribuer au financement du Projet de développement rural et de modernisation pour les régions Central et Paracentral.

Guatemala: Mémoire du Président – Programme national de développement rural: régions centrale et orientale (Prêt n° 651-GT)

(EB 2007/91/R.27)

11. Le Conseil d'administration a approuvé un report de six mois de la date fixée pour la signature de l'accord de prêt pour le Programme national de développement rural: régions centrale et orientale.

Nicaragua: Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés

(EB 2007/91/R.28+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.28/Rev.1)

12. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité un prêt de 2,55 millions de DTS et un don de 2,55 millions de DTS à la République du Nicaragua afin de contribuer au financement du Projet en faveur de l'accès des petits producteurs aux chaînes de valeur et aux marchés.

E. Proche-Orient et Afrique du Nord

Arménie: Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés

(EB 2007/91/R.30+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.30/Rev.1)

13. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 7,90 millions de DTS et un don de 330 000 DTS à la République de l'Arménie afin de contribuer au financement du Programme en faveur de l'accès des agriculteurs aux marchés. Lors de ses délibérations, le Conseil d'administration a mis l'accent sur la nécessité de consolider le cadre axé sur les résultats et la présentation des données de référence avant le démarrage de la mise en œuvre.

Maroc: Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia

(EB 2007/91/R.31+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.31/Rev.1)

14. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 11,95 millions de DTS et un don de 325 000 DTS au Royaume du Maroc afin de contribuer au financement du Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la province d'Errachidia. Il a exprimé son soutien en faveur du projet, se félicitant de son orientation d'ensemble et de la priorité accordée au développement humain, ainsi que de son alignement sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et sur les stratégies et politiques du FIDA.

Yémen: Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale

(EB 2007/91/R.32+Add.1+Sup.1) (désormais EB 2007/91/R.32/Rev.1)

15. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 10,85 millions de DTS à la République du Yémen afin de contribuer au financement du Projet relatif à l'élevage et à l'agriculture pluviale. Dans ses commentaires écrits précédemment adressés à la Division Proche-Orient et Afrique du Nord ainsi que lors de ses discussions, le Conseil d'administration a exprimé sa satisfaction concernant la précision de la cible du projet, son approche communautaire participative, son choix des partenaires institutionnels les plus pertinents et l'identification des principaux risques et mesures d'atténuation. Le Conseil d'administration a reconnu que, si l'on veut réduire la pauvreté rurale au Yémen, il est essentiel d'améliorer la gestion des ressources naturelles et de résoudre le conflit entre, d'une part, la question de la pénurie d'eau et, d'autre part, la nécessité d'augmenter l'utilisation de celle-ci afin d'accroître la productivité agricole. Il s'est félicité du choix du Fonds social de développement (FSD) – organisme qui a fait ses preuves dans le domaine de la lutte contre la pauvreté – pour la mise en œuvre d'une composante du projet et a insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration entre le FSD et le Ministère de l'agriculture et de l'irrigation. Le Conseil d'administration a également entériné l'importance accordée au renforcement des capacités du FSD et a suggéré que la formation du personnel du FSD, fournie dans le cadre du projet, soit précédée d'une évaluation des besoins dans ce domaine menée dès le démarrage des activités.

Propositions de don

16. Les propositions de don ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa quatre-vingt-onzième session:
- a) **Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI (EB 2007/91/R.33)**
17. Les dons suivants ont été approuvés au titre de cette catégorie.
18. Le Conseil d'administration a approuvé tous les dons destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). L'attention a été attirée, notamment par l'Administrateur pour le Nigéria, sur la pertinence des dons et sur les taux élevés de rendement que l'on attendait des investissements en matière de recherche-développement favorable aux pauvres. Des éclaircissements ont été demandés quant à la nature des partenariats de recherche et à la mesure dans laquelle ces projets coïncident avec les priorités d'ensemble du GCRAI dans ce domaine. En réponse à cela, il a été précisé que tous les programmes de recherche du GCRAI reposaient sur des partenariats avec des entités nationales et locales, y compris des organisations à assise communautaire et des organisations de la société civile. En outre, l'appui accordé par le FIDA sous forme de don, affecté à des projets ou programmes spécifiques de ces centres et non pas à leur budget de base, est destiné à des activités précises et complémentaires de recherche et de renforcement des capacités au profit des pauvres. Toutes ces activités font partie du programme de travail du GCRAI, lequel, à son tour, fait pleinement écho aux priorités d'ensemble en matière de recherche développées de concert avec le conseil d'administration du GCRAI, coparrainé par le FIDA.
- i) **Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT): Programme d'innovations intégrées pour l'amélioration de la productivité, des filières commerciales et de la gestion des risques dans le domaine de la culture des légumineuses en Afrique orientale et australe**
19. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,4 million de USD.
- ii) **Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT): Programme de mise en relation des pauvres avec les marchés mondiaux: développement au profit des pauvres des filières de biocarburants**
20. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,5 million de USD. En réponse aux éclaircissements demandés par l'Administrateur pour l'Inde, qui appuie sans réserve l'initiative GCRAI, le Secrétariat a insisté sur le nombre de partenariats stratégiques et sur la qualité des activités de recherche socio-économiques et biophysiques et de renforcement des capacités que le FIDA financerait, souvent en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les centres du GCRAI et des partenaires nationaux.
- iii) **Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Programme pour le développement participatif, la diffusion et l'adoption des techniques de culture du niébé visant à réduire la pauvreté et à promouvoir des moyens d'existence durables en Afrique de l'ouest**
21. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,2 million de USD.
- iv) **Centre du riz pour l'Afrique (ADRAO): Programme d'amélioration de l'accès des petits paysans aux semences de NERICA («Nouveau riz pour l'Afrique») visant à atténuer la pauvreté rurale en Afrique de l'ouest et du centre**

22. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,5 million de USD.
- b) **Dons au titre du guichet mondial/régional à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2007/91/R.34**
- i) **Association africaine de crédit rural et agricole (AFRACA):
Programme de développement 2008-2012 de l'AFRACA**
23. L'Administrateur pour la Suisse a demandé des précisions concernant les enseignements tirés de l'expérience et les résultats de l'appui passé du FIDA à l'AFRACA. Ces données seront directement fournies par le Secrétariat.
- ii) **Centre international de développement des engrais (IFDC):
Programme d'extension des réseaux de fournisseurs
d'intrants agricoles (EADN)**
24. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1,0 million de USD.
- iii) **Microfinance Information Exchange, Inc. (MIX): Programme
de développement de l'information sur les marchés visant à
améliorer le suivi de la performance dans la finance rurale**
25. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 948 000 USD.
- c) **Don au titre du guichet-pays au Ministère des finances de la
République de Papouasie-Nouvelle-Guinée pour le Projet en faveur
de la gouvernance locale et de la participation communautaire dans
les provinces de culture du palmier à huile
EB 2007/91/R.35**
26. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 500 000 USD. L'Administrateur pour les États-Unis d'Amérique a fait observer que le cadre de résultats était trop simple pour faire partie d'un programme plus vaste. Il a été confirmé que le FIDA travaillait actuellement avec la Banque mondiale sur l'élaboration d'un cadre de résultats plus détaillé pour ce projet spécifique.

